



14^e CONFÉRENCE PANAFRICAINE SUR LES FLUX FINANCIERS ILLICITES ET LA FISCALITÉ



THÈME

PROMOUVOIR UN PROGRAMME DE JUSTICE FISCALE TRANSFORMATEUR POUR L'AFRIQUE

PROGRAMME

 30 Sep-2 Oct 2026  Dakar  Sénégal

Réunions préalables à la PAC

-  Fiscalité comportementale dans le domaine de la santé : lancement du modèle TetSim francophone
-  Réunion de la plateforme fiscale nationale du Sénégal

Jour 0 : mardi 29 septembre	
Heure	Point à l'ordre du jour
12h30 – 17h00	Inscription et arrivée des délégués
17h30 – 19h30	Cérémonie d'ouverture officielle et réception de réseautage Cette soirée marquera l'ouverture officielle de la 14^e Conférence panafricaine sur les flux financiers illicites et la fiscalité (PAC 2026), qui accueillera des décideurs politiques, des parlementaires, des chercheurs, des dirigeants de la société civile, des partenaires au développement et des représentants du secteur privé venus de toute l'Afrique et d'ailleurs. Organisée à un moment où le paysage politique et économique mondial connaît de profonds bouleversements, la cérémonie d'ouverture donnera le ton à ces trois jours de dialogue en invitant les participants à réfléchir non seulement aux défis auxquels le continent est confronté, mais aussi aux opportunités sans précédent qui s'offrent à l'Afrique pour façonner un ordre économique mondial plus équitable et plus inclusif. Entrecoupée de spectacles culturels célébrant la diversité, la créativité et la résilience de l'Afrique, cette soirée créera une atmosphère de communauté d'objectifs et de solidarité panafricaine. Elle se terminera ensuite par une réception de réseautage.
Jour 1 : mercredi 30 septembre	
08h00 – 08h30	Inscription et arrivée des délégués
08h30 – 09h30	Session 1 : Un combat commun pour la justice fiscale Pendant la majeure partie des deux dernières décennies, les débats sur la réforme fiscale internationale ont été largement présentés comme un clivage entre le Nord et le Sud. Si ces inégalités structurelles restent d'une importance capitale, un défi plus large se pose de plus en plus dans tous les pays, quel que soit leur niveau de revenu : veiller à ce que la richesse, le capital et les entreprises multinationales contribuent équitablement aux sociétés dont ils tirent leur valeur. Partout dans le monde, les gouvernements sont confrontés à des pressions budgétaires croissantes, à des inégalités qui se creusent, à une perte de confiance du public et à des demandes pressantes de services publics de qualité. Dans le même temps, une concentration sans précédent de la richesse, une mobilité croissante des capitaux et l'évolution rapide des modèles économiques mondiaux mettent à l'épreuve la capacité des systèmes fiscaux à garantir équité et légitimité. Cette séance plénière d'ouverture examinera ces défis communs dans une perspective mondiale, en abordant comment la quête de la justice fiscale s'inscrit désormais dans un combat plus large pour la responsabilité démocratique, l'équité économique et le développement durable. Elle posera les fondements politiques et moraux de la conférence en mettant en avant les intérêts communs qui unissent de plus en plus les pays de toutes les régions dans la construction d'économies plus justes et plus résilientes.
9h30 – 10h00	Questions-réponses

10h00 - 11h00	Pause-café • Photo de famille • Point presse • Collation			
11h00 –12h00	Session 2 : L’Afrique à la croisée des chemins budgétaires : pourquoi la justice fiscale doit être le moteur d’une transformation structurelle L’Afrique entre dans une période décisive de son parcours de développement. L’alourdissement de la dette, le rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire, l’intensification de la concurrence géopolitique, les chocs liés au climat et la persistance des flux financiers illicites sapent collectivement les perspectives de développement du continent et redéfinissent ses choix politiques. Dans le même temps, l’évolution de l’ordre économique mondial offre à l’Afrique de nouvelles opportunités de redéfinir sa place au sein de la gouvernance économique internationale. En effet, à mesure que la gouvernance économique mondiale évolue, les pays africains ont la possibilité de bâtir des économies plus résilientes, diversifiées et inclusives, fondées sur la mobilisation des ressources nationales, l’intégration régionale et une plus grande souveraineté économique. Cette séance plénière aborde la fiscalité non seulement comme un mécanisme de collecte de recettes, mais aussi comme l’un des instruments centraux de la transformation structurelle. Des systèmes fiscaux bien conçus peuvent soutenir l’industrialisation, encourager l’investissement productif, réduire les inégalités, renforcer la responsabilité démocratique, améliorer la légitimité de l’État et financer les investissements publics nécessaires au développement à long terme. La session invitera les participants à réfléchir à ce à quoi devrait ressembler un programme fiscal véritablement transformateur pour l’Afrique, et à la manière dont les gouvernements, la société civile, les entreprises et les partenaires de développement peuvent travailler ensemble pour concrétiser cette vision.			
12h00 – 12h30	Questions-réponses			
12h30 – 14h00	Pause déjeuner			
	Océan 2	Océan 3	Océan 4	Océan 5
	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4
	De la mesure à l’action : présentation de l’expérience du Sénégal en matière de mesure et de lutte contre les flux financiers illicites (FFI) et utilisation de l’apprentissage numérique pour un renforcement durable des capacités dans la lutte contre les FFI UNECA	Restructuration de la dette, réformes fiscales et lutte contre les inégalités : quelles perspectives pour le Sénégal et l’Afrique ? Forum Civil	Au-delà des recettes : repenser la fiscalité pour favoriser la transformation structurelle et lutter contre les flux financiers illicites au sein de la Communauté de l’Afrique de l’Est (CAE). SEATINI	De la transparence à la souveraineté fiscale SOLIDARITE ACTIVE

15:30 - 17:30	Atelier 5 Comblir le fossé politique : nouvelles données sur les cigarettes électroniques, l'équité en matière de santé et la politique budgétaire en Afrique Subsaharienne TJNA	Atelier 6 Dettes, fiscalité et économie parallèle : analyse de la crise budgétaire à travers une étude de cas sur l'économie mozambicaine AMWA	Atelier 7 Processus de suivi du financement du développement (FfD) à la suite de la 4e Conférence sur le financement du développement (FfD4) de Séville Civil Society FfD Mechanism	Atelier 8 Présentation de la dernière édition du Fair Taxation Monitor Forum Civil + FES
17h00 – 17h30	Pause-café			
18h30 - 20h30	Soirée de la campagne « Stop the Bleeding »			

Jour 2 : jeudi 1er octobre	
08h00 – 08h30	Inscription et arrivée des délégués
09:00 - 10:00	Session 3 : Accélérer la lutte de l'Afrique contre les flux financiers illicites Dans le prolongement du lancement de l'outil de suivi des politiques de lutte contre les flux financiers illicites (Anti-IFFs Policy Tracker) lors de la PAC 2025, cette session présentera les premiers résultats à l'échelle continentale issus de sa mise en œuvre dans les pays participants. La discussion ira au-delà de l'évaluation des cadres juridiques pour examiner si les réformes se traduisent par un changement institutionnel significatif. Les flux financiers illicites continuent de compromettre la capacité de l'Afrique à financer son propre développement, en érodant les recettes publiques, en affaiblissant les structures de gouvernance et en réduisant la confiance des citoyens dans les institutions publiques. Si de nombreux pays africains ont adopté des lois et des réformes politiques visant à lutter contre les flux financiers illicites, leur mise en œuvre reste inégale et d'importantes lacunes persistent. Cette session identifiera les tendances émergentes, mettra en avant les bonnes pratiques et abordera les réformes institutionnelles, politiques et techniques nécessaires pour renforcer la mise en œuvre. Elle examinera également comment les gouvernements, les organisations régionales et la société civile peuvent collaborer pour améliorer la transparence, la responsabilité et la coopération transfrontalière dans la lutte contre les flux financiers illicites.
10:00 – 10:30	Questions-réponses
10:30 – 11:00	Pause-café

11h00 – 12h00	Session 4 : La fiscalité comme levier de valorisation des ressources naturelles de l’Afrique			
	L’Afrique possède certaines des réserves les plus riches au monde en minéraux essentiels, en pétrole, en gaz et en autres ressources naturelles. Pourtant, de nombreux pays riches en ressources continuent de connaître une valeur ajoutée nationale limitée, des recettes publiques volatiles et une dépendance persistante vis-à-vis des exportations de matières premières.			
	Alors que la demande mondiale en minéraux critiques s’accélère parallèlement à la transition écologique, les pays africains sont confrontés à une opportunité historique de redéfinir la manière dont les ressources naturelles contribuent au développement, en veillant à ce que la richesse minérale favorise la transformation structurelle, la croissance inclusive et la prospérité à long terme, tout en évitant les schémas et les occasions manquées du passé.			
	Cette session abordera comment la fiscalité et la politique budgétaire au sens large peuvent soutenir une gouvernance des ressources qui favorise l’industrialisation, la diversification économique et la prospérité à long terme. Elle examinera les questions relatives aux régimes fiscaux, à la négociation des contrats, à la valeur ajoutée locale, aux chaînes de valeur régionales, à la gouvernance des minéraux critiques et au rôle des incitations fiscales pour attirer les investissements tout en préservant les recettes publiques. La discussion portera sur la manière dont l’Afrique peut aller au-delà de l’extraction des ressources pour s’orienter vers une transformation structurelle basée sur les ressources.			
12h00 – 12h30	Questions-réponses			
12h30 – 13h30	Pause déjeuner			
14h00 – 15h30	Océan 2	Océan 3	Océan 4	Océan 5
	Atelier 9	Atelier 10	Atelier 11	Atelier 12
	Vers un système fiscal féministe panafricain	L’Afrique a du capital : se réappropriier les récits : réimaginer l’avenir économique de l’Afrique	Réduire les inégalités grâce à une fiscalité progressive	Fermer la porte tournante : dette odieuse, flux financiers illicites et programme de justice fiscale en Afrique
	TJNA + FEMNET	Trust Africa	Oxfam	AFRODAD
15h30- 17h30	Atelier 13	Atelier 14	Atelier 15	
	À qui appartiennent les données, à qui appartiennent les recettes ?	Mobiliser les atouts stratégiques du continent pour repenser, réécrire et redémarrer	Réécrire les règles : souveraineté sur les ressources et justice fiscale pour les minerais critiques de l’Afrique	
	CFS	Campagne « Stop the Bleeding » (StBC)	TJNA + Oxfam	
18h30	Soirée cocktail Lancement du plan stratégique de TJNA			

Jour 3 : vendredi 2 octobre	
09h00 – 09h30	Inscription et arrivée des délégués
09h30 – 10h30	Session 5 : Construire des sociétés plus saines : politique budgétaire, justice fiscale et santé publique Le monde est confronté à une crise croissante du financement de la santé. En Afrique, le taux de maladies non transmissibles (MNT) augmente, ce qui exerce une pression considérable sur les systèmes de santé ; les sources traditionnelles d'aide des bailleurs de fonds sont en déclin et les assiettes fiscales nationales restent limitées dans de nombreux pays. Parallèlement, la santé et le bien-être sont également influencés par les systèmes alimentaires et la nutrition, les conditions environnementales et les écosystèmes. Ces défis interdépendants creusent l'écart entre les ressources dont les systèmes de santé ont besoin et celles que les gouvernements sont en mesure de mobiliser. Dans ce contexte, la politique fiscale s'est imposée comme un outil puissant pour faire progresser les objectifs de santé publique tout en renforçant la mobilisation des ressources nationales. Des taxes santé bien conçues peuvent réduire la consommation de produits nocifs et encourager des comportements plus sains. Parallèlement, elles peuvent générer des recettes publiques prévisibles et durables qui peuvent être utilisées pour combler les déficits persistants de financement de la santé grâce à des « taxes sur les produits nocifs », des incitations fiscales et des exonérations. Cette session examinera le rôle de la politique fiscale dans la promotion de sociétés plus saines et plus équitables. Les discussions porteront sur l'économie politique des taxes sur la santé, l'influence du secteur privé, les considérations d'équité, les données issues des pays africains, ainsi que les stratégies visant à renforcer le soutien du public en faveur de mesures fiscales qui améliorent à la fois les résultats en matière de santé et le développement durable. Les participants examineront comment la fiscalité comportementale dans le domaine de la santé s'inscrit dans un programme plus large de justice fiscale transformatrice visant à améliorer le bien-être des populations, à réduire les inégalités et à renforcer les capacités de l'État.
Programme 13h00	Questions-réponses
11h00- 11h30	Campagne « Stop The Bleeding » : lancement du livre noir La campagne « Stop the Bleeding » (StBC) (Arrêtez l'hémorragie) a été lancée en 2015, parallèlement au rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites, présidé par S.E. Thabo Mbeki. S'appuyant sur des documents de référence tels que « Tax Us if You Can », « la Déclaration de Harare », « Le Manifeste de Maputo », « La Charte des principes féministes » et « Construire des alternatives féministes pour le développement », élaborés par les membres du Consortium, la campagne vise à contribuer à orienter l'Afrique vers une souveraineté économique panafricaine fondée sur des priorités de développement autodéterminées.



	Le Livre noir s'appuie sur la campagne « Stop the Bleeding », qui met l'accent sur trois obstacles qui empêchent l'Afrique de financer son propre développement et, par conséquent, d'atteindre la souveraineté économique : I. la gouvernance des ressources naturelles extractives, II. les flux financiers illicites (FFI) et III. la subordination à la dette – collectivement appelés « la triple hémorragie de l'Afrique ». Le « Livre noir », tant par son nom que par son cadre conceptuel, remet directement en cause le principe selon lequel l'élaboration des politiques devrait commencer par un « Livre blanc », terme qui évoque l'héritage colonial dans ce processus. Ce cadre conceptuel démystifie délibérément les modèles dominants et adopte une approche féministe et genrée pour proposer une structure macroéconomique et un mode de production alternatifs. Le lancement du Livre noir redonne un nouvel élan à notre campagne dans un contexte de dynamiques en pleine mutation et au regard du rôle et de la place du continent au sein de ces dynamiques.
11h30 – 12h15	Lecture du communiqué
12h00 – 13h00	Allocution de clôture
Pause déjeuner	

Co-initiateurs





Christine Mutinda
Tel : +254 718 726 150
Communications Officer
cmutinda@taxjusticeafrica.net

Xavier Ndalila
Tel: +254 715 332 255
Logistics officer
xndalila@taxjusticeafrica.net

Réseau Africain pour la Justice Fiscale (TJNA)

Jaflor Brookside | House No: 3 | 106 Brookside
Drive | Westlands
B.P. 25112-00100 | Nairobi | KENYA
www.taxjusticeafrica.net